

**Texte proposé**  
**à l'issue de l'assemblée générale**  
**de l'UFR Mathématiques de Rennes 1**  
**(6 janvier 2009)**

Des projets de réforme visent à bouleverser en profondeur le fonctionnement des universités françaises. Ils remettent en question le caractère national du statut des enseignants chercheurs, institutionnalisent une disparité de traitement des universités, dévalorisent l'activité d'enseignement, fragilisent la formation des enseignants et précarisent leur accès au métier, et enfin ne garantissent pas un développement de la recherche dans les universités françaises. Souhaitant s'opposer fermement en particulier à un projet de décret qui menace au delà des universités et de leurs personnels, également les étudiants et la qualité de leur formation, les membres de l'UFR mathématiques ont décidé lors de l'Assemblée Générale du 1er décembre 2008 la rétention des notes d'examen et le refus de se réunir en jury (vote à l'unanimité moins 3 abstentions). Après un vote de l'Assemblée Générale du 6 janvier 2009, les membres de l'UFR mathématiques demandent à leur conseil d'informer de cette décision les étudiants et les autres composantes de l'université. Si vous souhaitez plus d'informations, n'hésitez pas à en parler avec vos enseignants ou vos collègues.